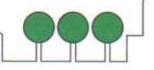


DE LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

LE VILLA JOIE









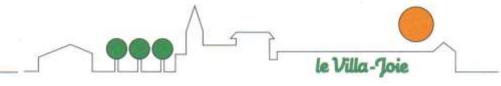






SOMMAIREDU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

RAPPORT DU DIRECTEUR	PAGE 2
Service Médical	
MÉDECIN RÉÉDUCATEUR	PAGE 15
CADRE DE SANTÉ CADRE RÉFÉRENT DE L'EQUIPE INFIRMIÈRE, DES ÉQUIPES DE RÉÉDUCATION (KINÉSITHÉRAPIE, ERGOTHÉRAPIE & PSYCHOMOTRICITÉ) & DE L'UNITÉ DE DE VIE DU HAMEAU	PAGE 17
CADRE SOCIOÉDUCATIF CADRE RÉFÉRENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION, DE L'UNITÉ DE VIE DE LA CLAIRIÈRE & DE L'UNITÉ DE VIE DE LA FORÊT	PAGE 22
Psychologue	PAGE 2 9
Données Sociales Annuelles	PAGE 31



RAPPORT DU DIRECTEUR

PRÉAMBULE:

En préambule du présent rapport, je souhaiterais que nous ayons une pensée pour deux résidents qui nous ont quittés l'année dernière :



Madame Anne-Marie ERNST s'est éteinte à l'hôpital Fleyriat de Bourg en Bresse le dimanche 30 décembre à l'âge de 58 ans. Anne-Marie était arrivée au VILLA JOIE il y tout juste 10 ans, le 1^{er} décembre 2008. Elle avait précédé son frère, José, qui l'a rejointe en janvier 2012. Même si Anne-Marie ne pouvait plus s'exprimer verbalement, elle communiquait à travers son regard et son visage avec ceux qui la côtoyaient au quotidien. Sa singulière complicité avec son frère José était tout particulièrement expressive et poignante; sans un mot, Anne-Marie & José communiquaient avec l'affectuosité d'une sœur et d'un frère dans un dialogue exclusif qui les rendaient attendrissants et touchants. Ce sont ces moments-là que nous garderons d'Anne-Marie dont la gentillesse qui émanait d'elle restera graver en nous.

Monsieur Alain ZULIANI s'est lui aussi éteint à l'hôpital Fleyriat le dimanche 16 décembre à l'âge de 66 ans.

C'était le 7ème séjour qu'Alain effectuait depuis 2014 dans notre Établissement. À chacun de ses séjours, il nous apportait sa gentillesse et sa douceur. Alain aimait beaucoup jouer aux cartes ou participer à des jeux de connaissances ainsi qu'au scrabble. Quand le temps le permettait il appréciait de pouvoir assister à des matchs de foot ou de basket. Alain aimait discuter avec les autres résidents et le personnel en particulier de foot (dans sa jeunesse il avait pratiqué ce sport et s'était même, à un moment donné, entrainé avec l'Olympique Lyonnais). Bien que ne bénéficiant que de séjours temporaires, Alain faisait partie des personnalités appréciés des autres résidents et des professionnels du VILLA JOIE. Il restera dans nos mémoires comme quelqu'un de particulièrement touchant et attachant.



2018, L'ANNÉE DU CPOM!

Lors de l'Assemblée Générale de l'année dernière, nous vous faisions part de nos inquiétudes quant à l'aboutissement favorable de la négociation de notre CPOM avec notre tutelle. Dans le Rapport d'Activités 2017, nous écrivions entre autre que :

- « la négociation du CPOM était au point mort,
- que la conservation du « 1% performance » semblait compromise,
- que l'AFHP était en attente de réponses à ses questionnements...,
- que des rendez-vous avaient été sollicités auprès de la direction de l'Agence Régionale Santé mais qu'aucune rencontre n'était encore alors planifiée... »

Finalement, l'année 2018 aura bien été celle de la signature de notre CPOM!

Retour sur le processus d'élaboration du CPOM



LE VILLA JOIE a été convié par l'ARS à s'engager dans la démarche CPOM dès le début de l'année 2017.

Une première réunion de lancement a eu lieu à l'invitation de l'Agence Régionale de Santé le 25 avril 2017. Les « règles du jeu », notamment financières et budgétaires, avaient alors été clairement définies. L'enjeu était, lors de la négociation du CPOM, de faire des propositions d'amélioration en terme de qualité d'accompagnement et des proposition de diversification de l'offre actuelle qui soient de nature à permettre au VILLA JOIE de conserver sa contribution théorique à l'alimentation d'une marge régionale par la réalisation d'un objectif de

performance chiffré à 1 % de ses ressources en base pérenne.

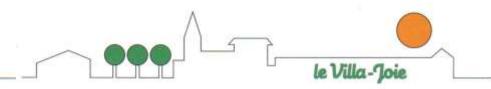
En clair, il s'agissait de faire des propositions d'amélioration de la qualité des prestations répondant à des axes prédéfinis par l'ARS afin que ces propositions soient suffisamment fortes et prégnantes pour que l'ARS ne nous reprenne pas 1 % de notre budget au titre du 1 % performance.

S'en sont ensuite suivies, sous l'égide de l'AFHP, plusieurs réunions de travail au sein du VILLA JOIE auxquelles a participé un comité de pilotage composé de professionnels de l'Établissement et d'administrateurs de l'Association. Un autodiagnostic partagé a été élaboré lors de ces réunions de travail et présenté à l'ARS en juillet 2017. A l'issue de ce processus et en concertation avec l'ARS, plusieurs axes stratégiques ont été déterminés et des engagements sous forme de fiches-actions ont été formulés.

Le processus de négociation s'est ensuite poursuivi jusqu'au printemps 2018 au terme duquel et contre toute attente, l'ARS a informé l'AFHP que, malgré la pertinence et le côté novateur des propositions faites, elle s'apprêtait à, finalement, réduire le budget du VILLA JOIE de 1 %...

Une seconde phase de négociation a alors démarré au cours de laquelle les 2 partenaires ont poursuivi leurs efforts et tenter d'aboutir à un compromis acceptable pour chacune des parties.

Finalement, l'ARS et l'AFHP ont trouvé un accord leur permettant de contractualiser et, le 25 juin 2018, les 2 partenaires ont enfin signé un CPOM à budget constant (conservation du 1 % performance) reprenant la quasi-totalité des actions proposées.





Résumé des principales caractéristiques du CPOM

Préambule du CPOM:

« Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens conclu entre l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et l'Association Familiale des Handicapés Physiques s'inscrit dans un contexte :

- de redéploiement de l'offre,
- de recherche de solutions innovantes,
- et de développement de formules de coopération.

Les différentes parties susvisées entendent ainsi développer au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes les conditions les plus ajustées et les plus appropriées pour la mise en œuvre des prestations nécessaires aux besoins et aux attentes des personnes accueillies.

Ces prestations doivent répondre aux orientations du projet régional de santé et de ses déclinaisons en schémas et programmes, et des principes directeurs de l'instruction régionale relative à la politique de contractualisation et de conventionnement dans le secteur médico-social. »

Objet du CPOM:

« Le CPOM définit les engagements stratégiques, techniques et financiers entre l'AFHP et l'ARS nécessaires à la réalisation des objectifs qu'ils se sont fixés et qui s'articulent autour de quatre axes stratégiques :

- 1. Prestations d'accompagnement personnalisées garantissant l'autonomie et la qualité de vie des personnes,
- 2. Pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité,
- 3. Mise en place d'une organisation efficiente
- 4. Inscription dans une dynamique territoriale

Le CPOM vise donc à améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et à adapter l'organisation de l'établissement géré par l'AFHP aux besoins des résidents accueillis, tout en simplifiant la procédure budgétaire.

Il s'agit de concilier responsabilité du gestionnaire, lisibilité des actions à mener, transparence financière, optimisation des coûts et promotion de la qualité sur trois volets :

- évolution de l'offre,
- contenu des prestations des structures,
- et dynamisation de la logique de parcours.

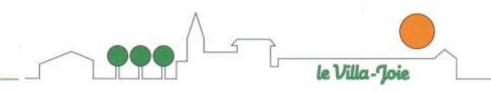
Cette perspective du CPOM à 5 ans permet de fixer des objectifs annuels. »

Engagements et fiches-action:

L'ARS nous a fixé unilatéralement 4 axes stratégiques :

- Axe 1 : Prestations d'accompagnement des personnes
- Axe 2 : Pilotage de la Démarche d'amélioration continue de la qualité
- Axe 3 : Mise en place d'une organisation efficiente
- Axe 4: Inscription des ESMS dans la dynamique territoriale

Pour chacun de ces axes, le choix de l'Association Familiale des Handicapés Physiques, en accord avec l'ARS, a été de déterminer des objectifs prioritaires cohérents avec les axes d'amélioration repérés par le diagnostic partagé.





Ces objectifs se déclinent en 4 actions (une pour chaque axe) et 19 sous-actions :

Axe 1: Prestations d'accompagnement des personnes

<u>Action</u>: Amélioration de l'accompagnement des jeunes résidents, des personnes atteintes de maladies évolutives et des personnes handicapées vieillissantes

<u>Amélioration visée</u>: Améliorer le vécu quotidien du handicap en diversifiant les propositions d'accompagnements soignants, éducatifs et sociaux dans un cadre institutionnel en proposant des espaces agréables et des temps nouveaux de prise en charge individuelle.

- Sous-action 1.1 : Réflexion sur l'organigramme de l'Établissement et sur sa GPEC afin d'y introduire davantage de compétences socioéducatives
- Sous-action 1.2 : Proposition d'une activité de psychomotricité
- Sous-action 1.3 : Développement de la prise en charge APA (Activité Physique Adaptée)
- Sous-action 1.4 : Sécurisation & aménagement des espaces extérieurs. Amélioration de l'accessibilité des espaces extérieurs
- Sous-action 1.5 : Création d'un espace multisensoriel

Axe 2 : Pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité

Action : Promotion de la démarche qualité

<u>Amélioration visée</u>: Améliorer les accompagnements rendus aux usagers en pérennisant la Démarche Qualité dans l'Établissement

- Sous-action 2.1 : Nomination & formation d'un Référent Qualité au sein de la structure
- Sous-action 2.2 : Relancer le processus de Démarche Qualité en lien avec la nomination du Réfèrent Qualité (voir fiche-action 2.1.)
- Sous-action 2.3 : Sécuriser le circuit du médicament en l'évaluant et mettre en place un plan d'actions d'amélioration formalisé
- Sous-action 2.4 : Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action conforme à la RBPP comportement-- problèmes
- Sous-action 2.5 : Actualisation du Plan Bleu

Axe 3: Mise en place d'une organisation efficiente

Action : Optimisation des ressources humaines de l'Établissement

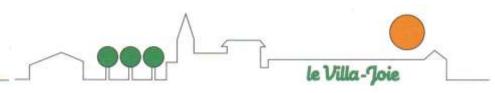
<u>Amélioration visée</u>: Développer, adapter et valoriser les compétences des professionnels au regard de l'évolution de la prise en charge et des besoins des usagers

- Sous-action 3.1: Création de 2 postes d'Éducateur Spécialisé (par redéploiement de postes AMP ou Aide-Soignant) ayant pour mission de coordonner l'élaboration et la conduite des Projets Personnalisés (voir fiche-action 1.1)
- Sous-action 3.2 : Création d'un poste de psychomotricien (voir fiche-action 1.1)
- Sous-action 3.3 : Redéploiement des compétences présentes en interne avec :
- l'intensification et la valorisation des Activités Physiques Adaptées (APA) prises en charge par l'Éducateur Sportif titulaire d'une licence mention STAPS (voir fiche-action 1.2),
- la nomination et la formation d'un Référent Qualité (voir fiche-action 2.1)
- Sous-action 3.4 : Pérenniser la formation des équipes professionnelles dans le cadre des différents projets en cours (exemple : Projet d'Accompagnement Personnalisé, Prise en charge de la douleur, Alimentation, Hygiène...)
- Sous-action 3.5 : Valorisation des compétences par la restitution et la transmission des référents formés aux autres professionnels

Axe 4: Inscription des ESMS dans la dynamique territoriale

Action : Développer notre offre de répit

<u>Amélioration visée</u>: Répondre de la manière la mieux adaptée aux demandes des usagers en recherche de solution d'hébergement ou en situation critique tout en tenant compte des limites de notre Établissement





- Sous-action 4.1 : Réalisation d'une enquête auprès des résidents en séjours temporaires pour connaître les souhaits et attentes des personnes résidant habituellement à domicile ainsi qu'auprès de toutes personnes demandeuses de renseignements.
- Sous-action 4.2 : Prospecter les différents acteurs et partenaires du secteur social et médicosocial de l'Ain pour recenser les besoins des personnes qu'ils accompagnent :
- Services d'aide à domicile (SAMSAH, SESVAD, SAVS...) pour les personnes à domicile,
- Structures pour enfants (Institut d'Éducation Motrice...) pour les jeunes en amendement Creton.
- Sous-action 4.3 : Adapter l'offre de séjour temporaire (actuellement 30 ou 45 jours) en regard des nouveaux besoins et attentes des personnes accueillies (modulation, adaptation et diversification des durées de séjour en accueil temporaire)
- Sous-action 4.4 : En complément des types de séjour actuellement proposés (permanents & temporaires), proposer une nouvelle offre d'accueil séquentiel (internat de semaine) : 2 places

PROJET D'ÉVOLUTION DU VILLA JOIE

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens qui vient de vous être présenté à amener LE VILLA JOIE à réfléchir à la construction de réponses pour, comme nous venons de le voir :

- diversifier le panel de son offre,
- proposer une prise en charge plus globale qui articule un accompagnement médical et un accompagnement socioéducatif,
- développer des modes de gestion qui permettent d'améliorer en continu la qualité des pratiques et des compétences afin de répondre au mieux et en permanence aux besoins des résidents et aux recommandations légales (nécessité de construire des outils pour gérer les compétences et pour gérer la qualité)

LE VILLA JOIE doit donc bâtir un **Projet d'Évolution**. Pour se faire, l'Établissement a sollicité Unifaf¹ qui a proposé l'appui d'un cabinet dans le cadre d'une démarche d'accompagnement entièrement financée par l'OPCA. Sur appel d'offre, LE VILLA JOIE a retenu le cabinet Diotima.



Le cabinet Diotima a donc commencé à intervenir en octobre 2018 pour, notamment, identifier les pistes de travail à mettre en œuvre en matière de **Ressources Humaines** et de **Qualité**.



4 temps de travail ont été définis :

- 1^{er} temps : Prise de repères, collecte de données, rencontres préliminaires avec la Direction et les représentants du personnel,
- 2^{ème} temps : Recueil d'éléments sur le terrain avec, entre autre, rencontre sur site des salariés de l'Établissement et diffusion d'un questionnaire,
- 3^{ème} temps : Pose d'un diagnostic « RH & Qualité », identification des thématiques prioritaires et définition d'un programme de travail qui permette de déployer le projet d'évolution du VILLA JOIE
- 4^{ème} étape : Accompagnement du cabinet à l'initiation d'actions d'amélioration et conduite de Groupes de Travail sur les enjeux précédemment définis.





A l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux sont en cours grâce à la mobilisation de l'ensemble des professionnels de l'Établissement qui se sont appropriés le processus et investis dans la démarche. Trois Groupes de Travail (en mode ouvert) ont d'ores et déjà démarré ; d'autres suivront et il est prévu que la démarche se poursuive jusqu'en 2020.

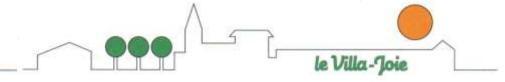
Nous ferons un premier point d'étape sur la démarche lors de la prochaine Assemblée Générale de l'AFHP en 2020.

Vous trouverez ci-dessous un point sur l'activité et le Compte Administratif 2018 du VILLA JOIE.

Je vous invite ensuite à lire l'ensemble les comptes-rendus détaillés de chaque service du VILLA JOIE ; ils reflètent l'activité de l'Établissements au quotidien au travers du regard des différentes équipes de professionnels et permettent de mieux en appréhender le fonctionnement.

Franck LOUCHARD

Directeur





PRÉAMBULE:

Comme nous venons de le détailler plus haut, l'Agence Régionale de Santé et l'Association Familiale des Handicapés Physiques ont signé, le 24 juin 2018, un CPOM couvrant la période du 1/1/2018 au 31/12/2022. Toutefois, « Les ESMS dont le CPOM est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2018 ne sont soumis à la transmission d'un ERRD (État Réalisé des Recettes & des Dépenses) qu'à compter du 1^{er} janvier qui suit l'année d'entrée en vigueur du dit CPOM ». Autrement dit, c'est encore un Compte Administratif qui a été remis à notre autorité de tutelle pour l'année 2018.

ACTIVITÉ:

Dans la fiche action n°4.1 du CPOM - Développer notre offre de répit, il est prévu que « LE VILLA JOIE puisse, à terme, proposer :

- 44 places de séjour permanent
- 2 places d'accueil séquentiel
- 4 places de séjour temporaire »

Sur l'année 2018, seules des places de séjours permanents et temporaires ont trouvées preneurs. Ainsi, l'activité correspondant au Compte Administratif que nous avons présenté à l'ARS fait ressortir :

- 15 831 journées en séjour permanent,
- et 1 167 journées en séjour temporaire, soit un total de 16 998 journées².

L'annexe 4 du CPOM prévoit un taux d'occupation de 90 % ; avec 16 998 journées réalisées en 2018, le taux d'occupation global du VILLA JOIE est de 93.14 %.

LE VILLA JOIE n'a eu à déplorer qu'un seul décès de résidents en séjour permanent en 2018. Par contre un résident a dû être hospitalisé sur plus de 6 mois en 2018 sans que son studio n'ait toujours pu être proposé pour des séjours temporaires.

LES RÉSIDENTS EN SÉJOUR PERMANENT :

La moyenne d'âge des personnes accueillies au VILLA JOIE était de 54 ans au 31 décembre 2018 ; le plus jeune des résidents a 28 ans, le plus âgé, 80 ans.

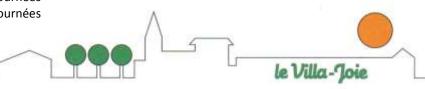
L'Établissement compte 17 femmes (37 %) pour 29 hommes (63 %).

• 2016:

Séjours permanents : 16 075 journées
 Séjours temporaires : 1 252 journées
 Total : 17 327 journées

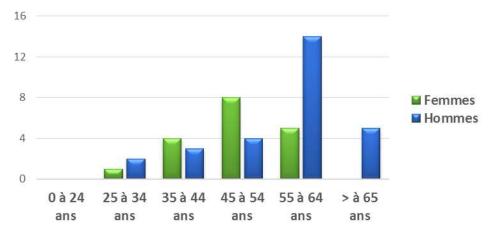
2017 :

Séjours permanents : 16 032 journées
 Séjours temporaires : 1 271 journées
 Total : 17 303 journées



² Activité 2016 & 2017 :





Sur les 46 résidents permanents :

- près de la moitié (48 %) sont présents au VILLA JOIE depuis moins de 10 ans,
- et 17 % sont hébergés dans l'Établissement depuis plus de 25 ans ; 2 d'entre eux ont d'ailleurs intégrés la Structure l'année de son ouverture il y a 33 ans.

La durée moyenne de séjour est actuellement de 14 ans.



D'autre part, LE VILLA JOIE continue d'avoir une vocation régionale puisque même si 44 % des résidents en séjour permanent sont originaires du département de l'Ain, huit autres départements sont représentés :





LES RÉSIDENTS EN SÉJOUR TEMPORAIRE :

4 places sont autorisées pour des séjours temporaires de 30 à 45 jours et jusqu'à 90 jours par année civile. Ainsi 38 séjours ont pu être réalisés en 2018.

Les personnes originaires du département de l'Ain restent légèrement majoritaires pour ces séjours temporaires même si nous accueillons chaque année des personnes originaires d'autres départements.



COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif 2018 présente un excédent global de 21 914 €

DÉPENSES D'EXPLOITATION:

GROUPE FONCTIONNEL 1 : DÉPENSES AFFÉRENTES À L'EXPLOITATION COURANTE :

BUDGET EXÉCUTOIRE : 693 100 €
 DÉPENSES RÉELLES : 690 790 €
 EXCÉDENT : 2 310 €

Le Groupe 1 est en très léger excèdent de 2 310 €. Par ailleurs, aucune disparité notoire n'est à signaler entre chacune des données prévisionnelles et les dépenses réelles de ce groupe fonctionnel.

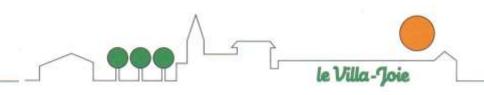
Le Groupe 1 est donc à l'équilibre avec léger excédent de 2 310 €.

GROUPE FONCTIONNEL 2 : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL :

BUDGET EXÉCUTOIRE : 2 732 300 €
 DÉPENSES RÉELLES : 2 733 538 €
 DÉFICIT : 1 238 €

Le Groupe 2 de dépenses afférentes au personnel est globalement à l'équilibre puisque l'on enregistre un écart de seulement 1 238 €, soit de 0.05 %.

Il est à noter que la maitrise globale des éléments de rémunération sur l'établissement a permis au VILLA JOIE d'octroyer une prime exceptionnelle défiscalisée dite « prime Macron » de 150 € par salarié.





Le Groupe 2 de dépenses afférentes au personnel est donc à l'équilibre avec un dépassement de seulement 1 238 €.

GROUPE FONCTIONNEL 3 : DÉPENSES AFFÉRENTES À LA STRUCTURE :

BUDGET EXÉCUTOIRE : 336 486 €
 DÉPENSES RÉELLES : 353 954 €
 DÉFICIT : 17 468 €

La totalité des postes de ce groupe fonctionnel est à l'équilibre ou légèrement en deçà des prévisions budgétaires (économies globales, hors compte 6815, de **3 995 €**).

Provision pour rupture conventionnelle 2019:

Fin 2018, LE VILLA JOIE a décidé de proposer une rupture conventionnelle au médecin généraliste intervenant dans l'établissement.

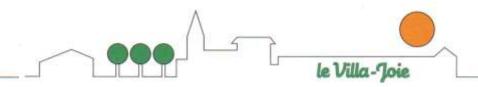
Cette décision stratégique et managériale n'a pu être prise qu'après que l'Établissement se soit assurer la mise en place d'un dispositif alternatif permettant, d'une part, de maintenir une indispensable continuité des soins et d'autre part, d'améliorer durablement la qualité de l'accompagnement médical au sein de la structure.

Compte tenu des délais incompressibles liés au déroulement du dispositif de rupture conventionnelle, le départ effectif du médecin généraliste salarié n'a pu intervenir qu'au début de l'année 2019. Aussi, LE VIL-LA JOIE ayant réalisé un excédent sur ces produits relatifs à l'exploitation (voir plus bas), il a été décidé de constituer une provision dès 2018 permettant d'absorber le futur coût lié à cette rupture conventionnelle à hauteur de 21 463 €.

Le Groupe 3 présente donc au final un **déficit de 17 468 €** dont la part la plus importante est imputable à la constitution d'une provision pour rupture conventionnelle.

Au final, les dépenses de fonctionnement (Groupes 1,2 & 3) présentent un déficit de :

Groupe 1: + 2 310 €
 Groupe 2: - 1 238 €
 Groupe 3: - 17 648 €
 Total: - 16 395 €





RECETTES D'EXPLOITATION:

GROUPE FONCTIONNEL 1: PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILÉ:

BUDGET EXÉCUTOIRE : 3 394 135 €
 PRODUITS RÉELS : 3 394 135 €
 ÉQUILIBRE : 0 €

GROUPE FONCTIONNEL 2: AUTRES PRODUITS RELATIFS À L'EXPLOITATION:

BUDGET EXÉCUTOIRE : 304 793 €
 PRODUITS RÉELS : 347 000 €
 EXCÉDENT : 42 207 €

L'excédent réalisé sur ce groupe fonctionnel est principalement dû à l'augmentation du Forfait Journalier qui est passé, au 1er janvier 2018, de 18 € à 20 €.

Ainsi, le compte 70821 présente, à lui seul, un excédent de 35 068 € par rapport aux prévisions.

Comme nous l'avons développé plus haut, cet excédent a permis à l'Établissement de constituer une provision pour rupture conventionnelle sans impact négatif sur le résultat comptable de l'exercice.

GROUPE FONCTIONNEL 3: PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES:

BUDGET EXÉCUTOIRE : 62 958 €
 PRODUITS RÉELS : 59 060 €
 DÉFICIT : 3 898 €

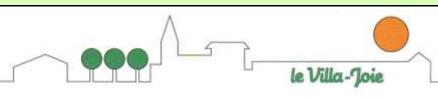
Afin de préserver l'équilibre du Plan Pluriannuel d'Investissement concomitant du CPOM, il n'a pas été nécessaire de reprendre la totalité des sommes prévues sur les comptes de provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations. Ceci explique le léger déficit du groupe 3 largement absorbé par l'excédent du groupe 2.

Ainsi, le total des recettes d'exploitation (groupe 1,2 & 3) s'élève à :

Groupe 1: + 0 €
Groupe 2: + 42 207 €
Groupe 3: - 3 898 €
Total: + 38 308 €

Au final le compte administratif 2018 de la MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE LE VILLA JOIE présente un **excédent global de :**

Total des dépenses : - 16 395 €
 Total des recettes : + 38 308 €
 Résultat excédentaire :+ 21 914 €





AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat à affecter 2018 se détermine ainsi :

Résultat comptable de l'exercice 2018 : 21 914 €
 Reprise du résultat 2016 : 0 €
 Résultat à affecter : 21 914 €

Le résultat 2018 de 21 914 € sera affecté au compte *10682 - Excédents affectés à l'investissement*. Cette affectation permettra de compléter la mise en œuvre de la sous-action 1.1.5 du CPOM qui prévoit la création d'un espace multisensoriel.

Nous avons donc informé l'ARS que la totalité de l'excédent 2018 (21 914 €) serait affecté à l'investissement en vue de la réalisation de notre projet de création d'un espace multisensoriel au VILLA JOIE, conformément aux engagements du CPOM.

LE PERSONNEL ET LA FORMATION

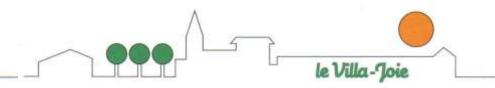
MOUVEMENTS DE PERSONNEL

:

o Départ	en retaite :		
•	Aide-soignante	0.50 ETP	8/2018
o Démissi	ons:		
•	Aide-soignante	0.70 ETP	5/2018
•	Aide-soignante	1.00 ETP	6/2018
•	Aide Médico Psychologique	1.00 ETP	4/2018
•	Agent d'aide aux repas	0.11 ETP	5/2018
•	Kinésithérapeute	0.13 ETP	11/2018
o Licencie	ement pour inaptitude :		
•	Employée administrative	0.43 ETP	1/2018
auches :			

• Embauches:

•	Aide-soignant	1.00 ETP	9/2018
•	Aide-soignant	1.00 ETP	6/2018
•	Agent d'aide aux repas	0.11 ETP	6/2018
•	Éducateur Spécialisé	1.00 ETP	5/2018
•	Kinésithérapeute	0.13 ETP	10/2018
•	Psychomotricien	0.40 ETP	1/2018





FORMATION PROFESSIONNELLE

• Plan de formation

0	Être réfèrent qualité en établissement médicosocial	1 stagiaire	683 €
0	Assurer le confort & la sécurité du patient & du		
	soignant : bonnes pratiques de manutention	12 stagiaires	2 040 €
0	La déglutition : trouver plaisir & confort en s'alimentant	12 stagiaires	1 741 €
0	L'alimentation & la nutrition	12 stagiaires	4 440 €³
0	Douleur & polyhandicap : prise en charge de la douleur	12 stagiaires	3 973 €
0	Réflexologie & relaxologie : la gestion du stress par les		
	thérapies douces	1 stagiaire	1 202 €
0	Maintien actualisation SST	1 stagiaire	141 €
0	AFGSU 1	2 stagiaires	632 €
0	AFGSU 2	2 stagiaires	948 €
0	Recertification AFGSU	2 stagiaires	316€
0	Les maladies neurodégénératives	2 stagiaires	gratuit

• Colloques, séminaires & formation hors Plan de formation

•				
0	Formation hygiène des mains	1 session	12 stagiaires	en intra gratuit
0	Formation incendie	5 sessions	60 stagiaires	2 580 €
0	Prélèvement à la source - Fusion	n agirc/arrco	1 stagiaire	1 536 €
0	Prévention du risque infectieux	rn MAS	15 stagiaires	gratuit
0	Formation technique gamme Hu	uman Mobility	1 stagiaire	gratuit
0	Formation sensibilisation à l'hyp	onose conversationnelle	29 stagiaires	692 €
	et utilisation du non-verbal dan	s la relation de soins		
0	Santy - Médecine, chirurgie : le	mouvement, c'est la vie	2 stagiaires	100 €
0	Formation CHSCT		1 stagiaire	720 €
0	Assises régionales des maladies	neurodégénératives	3 stagiaires	270 €
0	Journée régionale prévention ris	sque infectieux en MAS	5 stagiaires	430 €
0	9 ^{èmes} automnales Ererra: <i>Faire v</i>	vivre, laisser mourir	1 stagiaires	138 €
0	Neurologie centrale : quoi de ne	euf en rééducation	2 stagiaires	484 €
0	8 ^{ème} journée nationale patholog	ie de l'épaule		59€

• Formations demandées sur les fonds paritaires de sécurisation des parcours professionnels

0	SST	1 stagiaire	360€
0	SSIAP 1	1 stagiaire	2 012 €
0	Habilitation électrique	1 staajaire	1 284 €

• Prestation de Conseil RH financée par Unifaf

Accompagnement du VILLA JOIE à la conduite de son projet d'évolution

entièrement pris en charge par Unifaf

• Période de Professionnalisation

Pas de formations affectées sur ce fonds en 2018

• Contrat de professionnalisation

Pas de formations affectées sur ce fonds en 2018

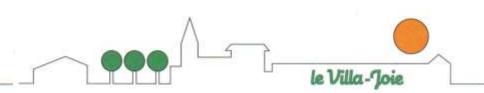
• Congé Individuel de Formation

Pas de formations affectées sur ce fonds en 2018

Total général formation 2018

26 781 €

³ dont 3 600 € de fonds Unifaf



MÉDECIN DE RÉÉDUCATION

RAPPEL SUR SA RESPONSABILITÉ

- Favoriser la restauration fonctionnelle des résidents pour favoriser l'autonomie quand cela est possible.
- Maintenir l'autonomie des résidents,
- Maintenir le confort du résident.

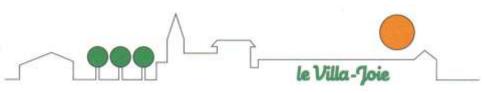
MISSIONS RÉALISÉES EN 2018

Une fois par mois:

- sélection des dossiers d'admission afin d'assurer une bonne adéquation aux objectifs de l'Établissement,
- mise en place d'une réunion mensuelle pour l'équipe formée sur la vie intime et sexuelle afin d'assumer le suivi,
- mise en place de réunion mensuelle entre le Chef des cuisines, le cadre de Santé et moi-même une fois par mois,

Au quotidien:

- Assure l'évaluation des résidents et des soins,
- Établit un diagnostic par évaluation du résident (résident permanent et si besoin résident temporaire). Procède à des réexamens en chambre (bilan articulaire & musculaire, sensibilité, fonctions cognitives, neurologique, urologique, défécation, cutané, déglutition, nutrition),
- Consultation appareillage,
- Consultation en lien avec la vie intime et sexuelle du résident. Intervention auprès des équipes lors de problématiques sur ce sujet,
- Réalise une consultation d'admission préalable lors du séjour temporaire des futurs résidents.
- 1. Organise la prise en charge médicale :
 - o planification des soins avec le personnel de réadaptation (une fois par semaine),
 - o planification avec la secrétaire médicale : consultations + visites ;
 - o organise les moyens médicaux nécessaires (appareillage, aides-techniques, postures...)
 - o fait des bilans de déglutition,
 - o renseigne les dossiers médicaux,
 - o renseigne les dossiers MDPH.





- 2. -Participe et ou organise des réunions de coordination pluridisciplinaire (relève hebdomadaire synthèse médicale par le biais du PAP),
- 3. Informe et organise des réunions ou des consultations avec les familles et/ou le résident,
- 4. Informe et organise des réunions d'information et de formation des équipes soignantes,
- 5. Participe avec l'ensemble de l'équipe à l'élaboration du projet médical,
- 6. Veille au respect du secret professionnel par les Équipes.

Prise en charge diététique :

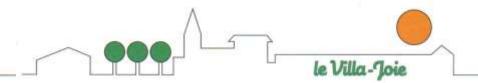
- 1. Participe à l'élaboration de protocoles,
- 2. Participe à l'élaboration d'un menu diététique varié avec les cuisines et la diététicienne de Saveurs Restauration avec un plan sur 6 semaines renouvelable sur les 4 saisons,
- 3. Prescrit et participe aux textures et contenus des assiettes concernant les troubles de la déglutition et la dénutrition afin de privilégier la diversité,
- 4. Participe aux Commissions Menus avec les professionnels du VILLA JOIE et ceux de Calitéo,
- 5. Poursuite du travail sur l'amélioration des outils de communication (sets de table, création d'une nouvelle fiche repas incluant le petit déjeuner, mise à jour dans le dossier de chaque résident).

AU FINAL:

Continuité de la prise en charge au sein de l'établissement

Docteur Anne BALET

Médecin rééducateur



CADRE DE SANTÉ

CADRE RÉFÉRENT DE L'EQUIPE INFIRMIÈRE, DES ÉQUIPES DE RÉÉDUCATION ET DU HAMEAU

Responsable de l'encadrement des équipes Infirmière, Nuit, Unité du Hameau, Rééducation, je n'aborderai pas les chiffres et les pourcentages des présences (ou absences) déjà cités. Je souhaite présenter les points forts qui ont marqué ces équipes sur 2018 et mettre l'accent sur leur professionnalisme.

L'EQUIPE INFIRMIÈRE

De jour comme de nuit, les IDE⁴ assurent les soins sur prescription médicale ou relevant de leur rôle propre aux 46 résidents permanents du VILLA JOIE ainsi qu'aux résidents accueillis en séjours temporaires.

L'équipe est restée stable sur l'année 2018, nous avons accueilli une nouvelle infirmière pour assurer les remplacements des congés maternités.

Un changement notable a eu lieu en février 2018, période d'intégration des horaires de nuit pour tous les infirmier(e)s. Les cycles de travail ont été modifiés sur 7 semaines, incluant 2 semaines de nuit. Ce fonctionnement a eu pour conséquence de remettre du lien entre le travail de jour et le travail de nuit, permettre un suivi plus global des résidents et une collaboration variée pour les aides-soignantes de nuit.

Malgré un contexte médical parfois peu étayant en 2018, **l'équipe a su rester mobilisée** pour maintenir les soins nécessaires à la sécurité et à la santé des résidents, dans la limite de ses compétences.

L'Equipe Aide-soignante de Nuit

Les deux aides-soignantes de nuit se sont adaptées à la collaboration alternée avec les infirmièr(e)s.

Cette nouvelle organisation a permis à chacun de mieux connaître le travail, les contraîntes et les problématiques de l'autre.

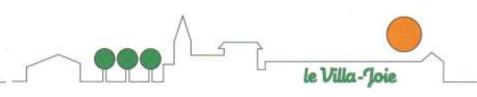
Une aide-soignante assure régulièrement le remplacement des congés et de l'absentéisme ponctuel.

Fin 2018, une aide-soignante de jour a souhaité assurer un remplacement de nuit sur plusieurs semaines afin de sortir du quotidien de journée.

« La nuit, tous les chats sont gris »

Cette expression dont on trouve trace dès le XVème, prévient les bonnes gens que sans « lumière » sur les faits toute situation peut vite devenir confuse... mais elle relève également d'une observation scientifique que l'on peut expliquer facilement. En effet par faible luminosité, la nuit, nous ne percevons plus les couleurs...

Ces facteurs ont permis d'assurer une stabilité de prise en charge des résidents la nuit.



⁴ Infirmier Diplômé d'État



L'EQUIPE DE L'UNITÉ DU HAMEAU

Le Hameau est une unité qui accueille 20 résidents dont 19 en permanence, 1 place est réservée à l'accueil temporaire de personnes qui séjournent pour une durée moyenne d'un mois. Cette unité est installée sur 2 bâtiments et comporte un lieu de vie pour le service des petits déjeuners.

Ce lieu de vie est également utilisé pour des repas à thème ou des activités les après-midis.

L'équipe du Hameau est composée de 7 aides-soignants, 3 aides-médico-psychologiques et 3 personnes sur le poste du service des petits déjeuners. Certains de ces professionnels occupent des postes à temps partiel. C'est une équipe stable en 2018.

Les professionnels de l'équipe du Hameau assurent l'accompagnement quotidien des résidents et travaillent en collaboration avec les infirmiers. En complément de cet accompagnement quotidien, ils s'investissent dans des projets d'activités pour les résidents.

L'aménagement de la terrasse du lieu de vie et la création d'un « espace jardin » coloré ont été réalisés par des membres de l'équipe en collaboration avec les résidents de l'unité. L'achat de matériel a permis de compléter ce projet qui doit se poursuivre en 2019.

L'accessibilité à ces espaces a été facilitée par des travaux de goudronnage et de reprise de seuil de porte.

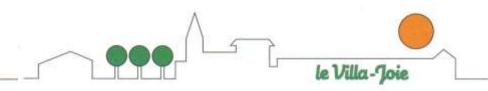




L'ÉQUIPE DE RÉÉDUCATION

Sur l'année 2018, j'ai débuté une collaboration avec l'équipe de rééducation, avec pour toile de fond la rédaction du projet de l'équipe de rééducation.

Composée à l'origine de deux kinésithérapeutes et d'un ergothérapeute, un éducateur sportif et une psychomotricienne, ont rejoint cette équipe fin 2017 et début 2018. Ces professionnels travaillent sur prescription du Médecin de Rééducation, chacun(e) avec des compétences et des objectifs bien spécifiques.





Les kinésithérapeutes salariées interviennent à temps partiel principalement les matins.

Des kinésithérapeutes libéraux assurent des vacations sur des créneaux horaires identifiés pour compléter l'offre de soins de kinésithérapie. Une recherche de kinésithérapeute est toujours en cours, le contexte de pénurie ne facilite pas ce recrutement.

Pour les kinésithérapeutes, les objectifs de travail généraux auprès des résidents sont les suivants :

- évaluer les capacités,
- maintenir les acquis,
- entretenir la mobilité et la force musculaire.

Elles proposent différentes réponses thérapeutiques aux plaintes douloureuses.

L'ergothérapeute occupe un poste à temps plein. Elle intervient de façon « multicartes » auprès des résidents et des équipes : séances et bilans individuels, collaboration pour proposer des objectifs de maintien ou développement d'autonomie (définition d'objectifs pour les toilettes dites éducatives par exemple), ou de façon plus transversale dans les choix de renouvellement de matériel, lors des demandes d'innovation et de projets (lits spécifiques, tables à hauteur variable....).

A l'été 2018, une ergothérapeute fraichement diplômée a assuré le remplacement à temps plein du congé maternité prévu.

Un exemple de travail en coopération Kinésithérapeutes / Ergothérapeute : l'adaptation des matériels et des installations des résidents

Les jeudis après-midis, la kinésithérapeute et l'ergothérapeute accueillent l'orthopédiste en salle de kinésithérapie pour mesurer, adapter, proposer des transformations ou changements soit de matériels, soit d'installations proposées aux résidents afin d'améliorer leur confort et leur posture. Ce partenariat précieux permet d'assurer un suivi et une qualité de prise en charge qui a tendance à se faire rare en intra établissement actuellement.

L'éducateur sportif a intégré l'équipe de rééducation dans le cadre des APA (Activités Physiques Adaptées) qu'il propose en salle de kinésithérapie les mardis, mercredis matins et vendredis après-midis. Il est très engagé dans ce travail et l'oriente sur :

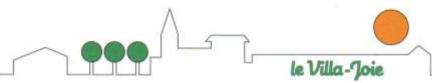
- un travail de socialisation par l'intermédiaire de l'activité sportive,
- la mise en avant des capacités des résidents,
- sans oublier un travail important à réaliser sur l'estime de soi, la préservation de la notion de plaisir dans les activités.

Et les résultats sont là !!!

La psychomotricienne a rejoint l'équipe en janvier 2018, elle occupe un poste à 40% depuis mars 2018.

L'accueil de ce nouveau métier a généré de nombreux questionnements aussi bien au niveau des professionnels que des résidents.

Au VILLA JOIE, 10 résidents bénéficient d'un accompagnement individuel en psychomotricité, à raison d'une séance par semaine.





Suite à un bilan évaluant les différentes fonctions psychomotrices, un ou des objectifs sont établis puis proposés au résident après une restitution des observations faites pendant le bilan. En fonction des objectifs de travail et des préférences du résident, différents types de séances et médiations peuvent être proposés : relaxation, stimulation multi-sensorielle, mise en mouvement du corps (danse, peinture par exemple)...

Zoom sur...

UN NOUVEAU MÉTIER AU VILLA JOIE : LA PSYCHOMOTRICITÉ KEZAKO ?

« Le psychomotricien est un professionnel de santé paramédical, exerçant sur prescription médicale. Le psychomotricien s'intéresse à la personne dans sa globalité, en prenant en compte le corps, le psychisme, les émotions et les relations que la personne entretient avec son environnement. En MAS plus particulièrement, il vise à accompagner les personnes dans leurs vécus corporels, qui peuvent être mis à mal par la maladie ou le handicap.

L'accompagnement des résidents en psychomotricité peut se faire sous différentes modalités : accompagnements individuels ou en groupe. Le choix des personnes bénéficiant d'un suivi en psychomotricité se fait suite à une indication du médecin, d'une réflexion en équipe de rééducation ou d'observations faites par des membres de l'équipe soignante ». (C Bérard, Psychomotricienne)

Un exemple de travail en réseau et en coopération Éducateur Sportif/Psychomotricienne : le groupe Balnéothérapie

Des conventions de partenariat pour l'utilisation des piscines ont été signées avec les deux autres MAS de l'Ain (MAS les Montaines et MAS Montplaisant).

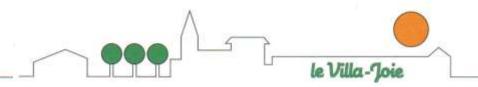
Le groupe balnéothérapie est composé de 6 personnes et 2 accompagnateurs (psychomotricienne et éducateur sportif). Les résidents bénéficient d'une séance de balnéothérapie toutes les trois semaines environ, car seuls 2 résidents peuvent participer à chaque séance.

Il est à noter que des pannes récurrentes des piscines ne permettent pas une régularité des séances comme l'équipe et les résidents le souhaiteraient.

Sur 2019, l'équipe a prévu d'autres projets de coopération (Ergothérapeute et Psychomotricienne par exemple)

Les compétences variées qui interagissent dans cette équipe sont une richesse incontestable au sein de l'Etablissement, synonyme de qualité de soins pour les résidents.

Le travail d'équipe initié progressivement en 2018 devrait se développer dans les mois et années à venir autour de projets plus particulièrement en lien avec la prise en charge de la douleur et la création de l'espace multi sensoriel.





CONCLUSION

Chaque métier et fonction présentes au sein des différentes équipes constituent un maillon indispensable à une prise en soins que nous envisageons personnalisée à chaque résident.

Les différents angles de visions de chacun permettent des questionnements nécessaires à un accompagnement que nous souhaitons bientraitant.

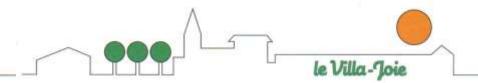
Il nous appartient de **ne pas oublier l'essentiel** : permettre l'émergence de la parole, l'expression de chaque résident(e) pour ce qu'il (elle) souhaite pour son avenir, ce qu'il (elle) pense être bon pour lui (elle)-même.

Pour les professionnels, c'est ensuite le grand défi quotidien : être en capacité d'en tenir compte au jour le jour.

Pour répondre à cet enjeu, participer à la mise en œuvre du projet d'évolution du VILLA JOIE sera un programme dynamique pour 2019.

Frédérique MASSUS-GENESSAY

Cadre de Santé



CADRE SOCIOÉDUCATIF

CADRE RÉFÉRENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION, DE LA CLAIRIÈRE ET DE LA FORÊT

LES FÊTES

Comme chaque année, les temps forts ont été la Fête de la musique et les Fêtes de fin d'année ainsi que la venue des enfants de l'école de Saint Just pour Halloween et pour la fin de l'année scolaire avec un spectacle.



Au VILLA JOIE en 2018, la fête de la musique a eu lieu en extérieur le 22 juin, autour d'un repas bressan en soirée et avec les chanteurs de la chorale de Petrec « Les Grandes Gueules ». L'après-midi, les animateurs ont proposés aux résidents un jeu sur le thème des instruments de musique.

Pour les fêtes de fin d'année, l'Equipe d'Animation a proposé en aprèsmidi un karaoké le vendredi 22 et le jeu de la roue le vendredi 29 décembre dans une joyeuse ambiance avec un lot à gagner pour chaque animation. Ces deux journées se sont terminées par un repas festif jusqu'à 20h30, comme chaque année.



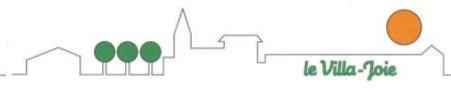
Merci à toutes les équipes pour leur implication qui a permis la réussite de ces journées.

LE VILLA JOIE DEVIENT REFUGE LPO

En 2018, LE VILLA JOIE est devenu refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Le projet de base étant le suivant :

« LE VILLA JOIE dispose d'espaces extérieurs qui doivent être aménagés pour donner envie aux résidents d'y passer du temps ou d'en admirer plantes et oiseaux de l'intérieur des bâtiments grâce à de grandes fenêtres déjà existantes.

Nous souhaitons créer un lieu refuge pour les oiseaux (et insectes), un lieu de vie, situé en face d'un grand couloir large et vitré qui est utilisé par les résidents comme un véritable lieu de vie. L'objectif est de leur donner envie de regarder la nature à l'extérieur, ce qui n'est pas vraiment le cas actuellement car ils s'installent plutôt « dos aux fenêtres » ou devant la télévision de ce couloir.





Pour cela, nous souhaitons mettre en place 3 nichoirs à des hauteurs différentes dans les arbres du parc ainsi qu'au moins deux perchoirs et/ ou mangeoires à proximité des fenêtres. Nous allons par ailleurs installer de gros pots et bacs de fleurs pour rendre ce lieu plus attirant pour les animaux et les personnes en prévoyant également des zones d'herbes non coupées.

Un circuit de promenade sera aménagé avec plusieurs lieux pour se poser et discuter : création d'espaces avec bancs et fleurs. L'un de ses espaces est un carbet protégeant des intempéries.

Ce circuit a pour but également d'être pédagogique avec la mise en place de panneaux précisant le nom des plantes et des oiseaux que l'on peut voir au cours du trajet. Ces panneaux seront faits avec les résidents.

Ce lieu pourra également servir pour des animations lors de journées particulières comme la fête de la musique ou de la nature.

Un deuxième espace situé au milieu des bâtiments pourra dans un deuxième temps être aménagé de manière réfléchie avec les mêmes objectifs.

Il s'agit donc de dynamiser les espaces extérieurs en les rendant plus accessibles, plus agréables et plus vivant en réalisant un lieu de refuge pour les oiseaux. »

Ce travail commencé en 2018 avec notamment la mise en place d'un de mangeoires, nichoirs, hôtels à insectes et d'un poulailler, sera poursuivi en 2019 par différents aménagements!

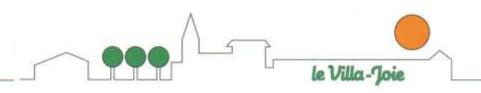


L'EQUIPE D'ANIMATION

Elle est composée de trois personnes en CDI, plus une quatrième en Service Civique (durée de huit mois) et en l'occurrence il s'agissait d'Andréa Goncalves début 2018 et de Laurie Petitjean en fin d'année. Une seule stagiaire a effectué un stage en animation.

Mireille Guarnieri, Fabienne Nau et Jérémie Gougeon ont tous trois leurs spécificités: Mireille propose principalement aux résidents des activités de connaissances générales, des jeux de société (scrabble...) et des travaux manuels, Fabienne des ateliers artistiques (Chant, musique, théâtre) et des activités culturelles (Vill'Actualité, photos...) tandis que Jérémie propose des activités physiques et sportives.

En 2018, les emplois du temps des trois animateurs ont été modifiés afin d'augmenter leur présence en après-midi et celle de l'éducateur sportif en semaine. Désormais il y a deux animateurs minimum en après-midi du lundi au vendredi.





LES ATELIERS

Le principe des ateliers est de créer une animation régulière de Septembre à Juin pour un petit groupe de résidents qui vont partager un moment de détente et parfois de création. Régulièrement ce qui est proposé dans les ateliers fait l'objet d'une activité ouverte à tous avec une organisation de la séance adapté au nombre et aux capacités de chacun.

Nous entendons par atelier une animation régulière, avec une thématique précise de Septembre à Juin. Celui-ci est proposé à un petit groupe de résidents qui s'inscrivent pour cette période.

Scrabble avec Mireille:

Cette année cet atelier s'est déroulé les mardis après-midis avec la participation de 6 résidents.





Sarbacane avec Jérémie :

En 2018 l'atelier se déroulait les lundis après-midi avec la participation de 4 résidents. Un tournoi avait été organisé en 2018 et il avait vu la victoire de Jean-Claude Dard, par contre il n'y avait eu aucun participant extérieur au VILLA JOIE contrairement à l'édition 2019 avec une quarantaine de compétiteurs.

À noter en 2018 la performance par équipe d'Alexandra Nadal, Frédéric Naegely et Jean-Claude Dard à la compétition Nationale à Villefontaine avec une troisième place.

Musique avec Fabienne:

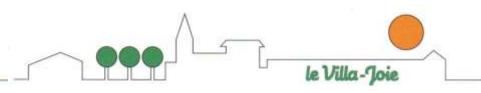
Les mardis après-midis pour 5 résidents.





Atelier chant avec Fabienne:

Tous les mercredis en alternance pour un groupe de 3 résidents puis un groupe de 4.





Théâtre avec Fabienne:

Tous les mercredis pour 7 résidents, plus les répétitions en vue du spectacle de Juin avec l'école de Saint Just. Des répétitions sont généralement réalisées par la personne en Service Civique et l'ergothérapeute.



Diction avec Martine Maillet:

Cet atelier est ouvert à toute personne désireuse de passer un bon moment à s'exprimer.

Martine l'intervenante dit : « Quand j'arrive au VILLA JOIE, je salue les résidents qui me connaissent tous maintenant. Les bonjours fusent jusqu'à la salle de la Forêt où se tient l'atelier Diction. »

Cette année a été prospère grâce à la diversité des entraînements à la parole. Ces entraînements activent les mémoires de chacun, associés au plaisir des jeux avec les mots.

Que fabriquons-nous ? Nous fabriquons des textes sur des sujets pris dans l'actualité issus du journal local, dans les livres de contes et de théâtre, ce qui nous permet de revisiter les auteurs comme Charles Perrault, Georges Courteline, Catarina Valckx, entre autres.

Avant de fabriquer ces textes, nous échauffons le souffle, la voix, les sons. Puis comme des explorateurs, nous partons à la recherche de mots en « R », par exemple, mots notés sur le tableau papier et repris dans des phrases construites par les participants, ensuite.

Le projet est d'éditer un recueil de textes courts, des portraits de personnes ou des scènes campagnardes en hommage à la Nature, illustrés à l'ordinateur par Francis.

Hubert, Sandra, Guillaume, Francis apprécient cet atelier ludique, où on pousse des airs de chansons, des histoires drôles, des rires. Au fil des saisons, une complicité et le plaisir de s'exprimer nous réunit. »



Arts Osés avec M. Didier Buttet:

Ces ateliers ont lieu au VILLA JOIE et sont fréquentés par 20 personnes en moyenne, en groupe de 4 à 5 personnes et sont animés par un intervenant extérieur.



Ces ateliers sont un lieu d'expression artistique dans un environnement adapté en groupe restreint, (ce qui est très apprécié des participants) mais aussi un lieu d'expression orale sur des sujets variés.

Les participants y pratiquent la gouache individuellement ou en travail de groupe, d'autres le

modelage de la terre et un groupe travaille sur une bande dessinée. Les personnes qui le désirent peuvent participer au concours Arts Bis de l'association Résonance Contemporaine.

Cette année une dizaine de personnes ont participé à l'édition 2019 et Frédéric Naegely a été sélectionné pour une œuvre en terre cuite. La bande dessinée, qui est un travail longue haleine sera présentée au concours 2020.



le Villa-Joie



Vannerie avec Monsieur Servignat:

Les mardis après-midi pour un petit groupe de résidents qui confectionnent de jolis paniers.

Musicothérapie avec Madame Branciard :

Diplômée de l'Université de Grenoble tous les vendredis aprèsmidis pour 15 résidents répartis en 3 groupes de Septembre à Décembre 2018, soit 39 séances. Cette intervenante vient d'arrêter son activité en 2019.



D'AUTRES ACTIVITÉS IMPORTANTES

Les étudiants de l'ADEA :

A cette occasion les résidents font des démonstrations d'activité sarbacane, bocia ou parcours fauteuil aux étudiants. Ces derniers peuvent ensuite pratiquer ces activités adaptées.

Le Vill'Actualité:

Un exemplaire par trimestre avec la participation de quelques résidents très motivés, apportant leurs choix d'articles et leurs commentaires sur de nombreux sujets concernant LE VILLA JOIE ou l'actualité Nationale, voire internationale. En 2018 il y a eu notamment un sujet sur le nouveau poulailler du VILLA JOIE, un autre sur Disneyland, un autre sur les 12ième jeux paralympiques.

Maison de retraite de Ceyzeriat :

Des temps de jeux « scrabble » partagés avec des résidents de cette maison de retraite soit à Saint Just, soit à Ceyzeriat.

Le Chariot Animation Flash:

Ce chariot mis en place dans le grand couloir vers les jeux vidéo, permet à tout professionnel de proposer « un temps court » avec le résident pour une animation qui dévie le résident de la télévision, d'une situation d'agitation ou pour un moment de rencontre et de détente avec un professionnel.





LES SORTIES

Elles peuvent être assurées par les animateurs ou par les professionnels de l'équipe paramédicale, ce qui permet de maximiser les projets pour chaque résident, que ce soit pour des courses, se rendre chez le coiffeur ou que ce soit pour se promener, manger au restaurant, etc...

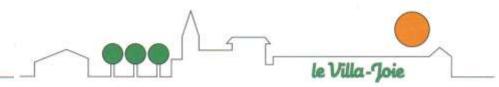
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS OU ATELIERS

effectués par les Animateurs, les Aides-Soignantes, les Aides Médico Psychologiques ou Aide Éducative et Sociale.

Type d'Activités	Exemples	Nombre
Artistique	Théâtre, chant	127
Sportives	Sarbacane, parcours fauteuil	105
Jeux	De société, quizz,	269
Manuelles	Fil tendu, décoration	279
Médias	Vill'actualité, lecture journal	71
Fêtes	Noël, anniversaires,	8
Repas en petit groupe	Restaurant, barbecue,	33
Animaux	Chiens visiteurs	10
Étudiants ADEA	Au VILLA JOIE ou au centre de formation	9
Sorties	Concerts, promenade,	248
Bien-être	Maquillage, relaxation,	15
Autres		10

La Clairière

- Composition de l'équipe : 6 Aides-soignantes, 1 Aide Médico Psychologique, 1 Auxiliaire de Vie Sociale, 1 Éducatrice Spécialisée Coordonnatrice (création de poste en 2018).
- Stagiaires: 2 en formation AES (stage de 8 semaines) et 3 en formation AS (stage de 4 semaines).
- Formations des salariés en 2018 :
 - o Douleur et handicap : 1 professionnel formé.
 - o Les bonnes pratiques de manutention des personnes : 2 professionnels formés.
 - O Déglutition: trouver plaisir et confort en s'alimentant: 2 professionnels formés.
 - o Prévention des risques infectieux en MAS : 2 professionnels formés.
- Les résidents : arrivée de M. Christophe Quet et de résidents en séjours temporaires tout au long de l'année.





La Forêt

- Composition de l'équipe : 2 Aide Médico Psychologiques, 6 Aides-Soignants, 1Aide Éducative et Sociale qui a pour mission de proposer des accompagnements et activités en fin d'après-midi ainsi qu'un repas en petit groupe à 18 h du lundi au vendredi et une activité les jeudis soirs.
- Stagiaires: 3 en formation AES (stage de 8 semaines) et 4 en formation AS (stage de 4 semaines).
- Formations des salariés en 2018 :
 - o Douleur et handicap : 2 professionnels formés.
 - Les bonnes pratiques de manutention des personnes : 2 professionnels formés.
 - o Déglutition, trouver plaisir et confort en s'alimentant : 2 professionnels formés.
 - o Prévention des risques infectieux en MAS : 2 professionnels formés.
- Les résidents : arrivées de résidents en séjours temporaires tout au long de l'année.

Pour coordonner les projets de vie de chaque résident, une Éducatrice Spécialisée a été recrutée en 2018. Le coordonnateur, animateur d'équipe, au sein de son institution, participe à la dynamique impulsée par le projet de service et plus globalement par le projet institutionnel. Il intervient dans cette dynamique en fonction de ses champs de compétences. Il assure la mise en œuvre et la coordination des activités en mobilisant les ressources nécessaires et constitue dans ce sens un garant des orientations fixées et des objectifs retenus. Le coordinateur supervise le travail socio-éducatif ou médico-social de proximité. Dans ce sens, il accompagne et soutient le travail réalisé auprès des personnes en difficulté. Il coordonne les différentes étapes liées à la réalisation du projet de l'usager en renforçant les collaborations entre intervenants et en garantissant la cohérence de ce projet. En 2019 deux autres éducateurs ou éducatrices rejoindront l'équipe de La Forêt et l'équipe du Hameau, conformément au CPOM !

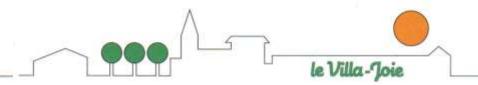
Le coordonnateur doit travailler en étroite collaboration avec les référents de projets. Chaque accompagnant, Aide-Soignant, AMP ou Éducateur Spécialisé est en effet référent de projet d'un ou deux résidents. Le référent est responsable de la conduite du projet. À ce titre, il porte une parole institutionnelle, il reçoit délégation du chef de service.

De plus le référent est responsable de la disponibilité des informations concernant la prise en charge il n'est pas responsable du fonctionnement des autres professionnels. Le référent joue un rôle de pivot, d'interlocuteur privilégié entre les professionnels, l'usager, sa famille ses proches en lien étroit avec le chef de service et les partenaires extérieur.

En 2018 beaucoup de projets ont été lancés dans la dynamique du CPOM au niveau du cadre de vie et de l'organisation générale. 2019 se poursuit donc dans la continuité de changements, de mouvements et « d'animations » du VILLA JOIE au sens large du terme !

Jean-Lionel SONZOGNI

Cadre Socioéducatif



PSYCHOLOGUE

Présence à mi-temps, deux jours par semaine (le lundi et le jeudi).

L'activité première du psychologue au VILLA JOIE est avant tout centrée sur l'accompagnement psychologique des résidents, ceci en collaboration avec les équipes pluridisciplinaires et les cadres.

En 2018, poursuite de l'activité sur le même mode que les années précédentes :



ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENTS: PRISE EN CHARGE EN ENTRETIENS INDIVIDUELS:

Ces entretiens permettent :

- des suivis réguliers afin de réaliser un travail psychothérapeutique, ou parfois un travail de soutien et d'étayage dans l'actuel.
- des rencontres ponctuelles pour certains résidents en cas d'inquiétudes passagères, ou quand les difficultés rencontrées ne nécessitent pas une prise en charge régulière,
- un temps d'échange unique avant les réunions de projet avec les résidents qui ne sont pas suivis régulièrement en entretien, ceci afin de faire un point annuel.

Chaque résident est donc reçu au moins une fois par an en entretien psychologique.

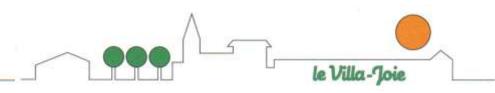
Remarques concernant les accompagnements individuels :

Le nombre de résidents bénéficiant d'un suivi régulier reste globalement stable au fil des années.

Les besoins d'accompagnements individuels des résidents restent importants (souffrance suite à une perte d'autonomie consécutive à une pathologie, à un accident, souffrance suite à un traumatisme, vécu douloureux du handicap, besoin d'étayage pour acquérir plus d'autonomie pour les résidents jeunes, pathologies psychiques diverses).

Aussi, compte-tenu du temps imparti, la psychologue s'implique peu dans l'accueil des résidents accueillis temporairement au VILLA JOIE. Elle ne les reçoit que lorsqu'une demande est ouvertement formulée, ou si des difficultés particulières sont rencontrées dans son accompagnement.

Pour certains résidents, le travail d'accompagnement psychologique se fait en collaboration avec l'équipe psychiatrique de secteur (psychiatre et infirmières du CMP).





TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES FAMILLES:

La psychologue est à la disposition des familles des résidents.

Aussi au fil de l'année, plusieurs entretiens ont eu lieu avec des proches des résidents.

TEMPS COLLECTIF AVEC LES ÉQUIPES:

- Participation aux réunions de Projet d'Accompagnement Personnalisé des résidents, afin d'apporter un éclairage et des réflexions concernant la vie psychique et affective du résident dont il est question.
- Participation aux Temps de Réflexion : reprise en équipe des difficultés rencontrées ou de différents questionnements relatifs à telle ou telle prise en charge (une fois par semaine en alternance sur les trois unités).

Temps d'échanges formel une fois par mois également avec le directeur, la cadre de soins, le cadre socioéducatif (nombreux temps d'échange informels par ailleurs)

ACCOMPAGNEMENT À LA VIE INTIME:



Le groupe « d'accompagnement à la vie affective et sexuelle des résidents » poursuit son activité.

Ce groupe mis en place à partir de mai 2008 est actuellement composé du médecin de rééducation, d'une infirmière, de trois AMP et de la psychologue.

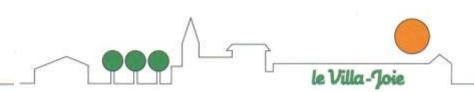
Il poursuivit son travail de réflexion et d'accompagnement de certains résidents et couples de résidents autour des questions de l'intimité et de la sexualité.

Ce groupe se réunit de manière régulière, chaque dernier lundi du mois pour faire un point sur les situations.

PROJET POUR 2019:

Réflexion autour de la question de l'intégration de la dimension des soins palliatifs dans l'accompagnement des résidents (formation réalisée dans ce sens au cours de l'année 2019 avec la cadre de soins).

Pascale BOUQUIN
Psychologue



DONNÉES SOCIALES ANNUELLES

Évolution de l'emploi & des qualifications :

Dépenses afférentes au personnel (groupe II hors Personnel extérieur à l'établissement & honoraires)

	2016	2017	2018
Rémunération du personnel non médical	1 723 550 €	1 722 245 €	1 716 296 €
Rémunération du personnel médical	45 944 €	50 941 €	50 643 €
Charges sociales & fiscales	941 692 €	911 704 €	922 144 €
Autres charges	4 551 €	7 319 €	17 110 €
Total	2 715 737 €	2 692 210 €	2 706 193 €

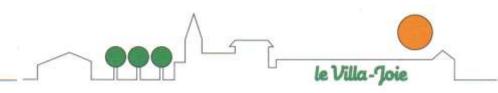
Type de contrats au 31/12/2018

	Hommes	Femmes	Total
CDI	13	53	66
CDD		7	7
Contrat de professionnalisation			
Emplois d'Avenir	1		1
Total	14	60	74



Évolution de l'effectif salarié en CDI :

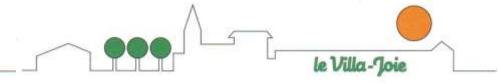
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ETP	57.12 ETP	56.15 ETP	55.54 ETP	56.54 ETP	56.69 ETP	56.69 ETP	56.89 ETP	56.97 ETP	56.99ETP	56.65 ETP

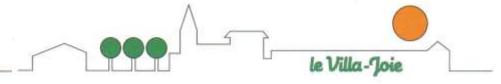




Répartition des effectif CDI au 31/12/2018 :

Postes	Hommes	Femmes	Total
Directeur	1.00 ETP		1.00 ETP
Cadre administratif		1.00 ETP	1.00 ETP
Cadre de santé		0.90 ETP	0.90 ETP
Cadre éducatif		1.00 ETP	1.00 ETP
Technicienne administrative		0.83 ETP	0.83 ETP
Employée administrative		0.50 ETP	0.50 ETP
Ouvriers d'entretien	2.00 ETP		2.00 ETP
Gouvernante		1.00 ETP	1.00 ETP
Agents de service		3.55 ETP	3.55 ETP
Coordinateur de secteur		1.00 ETP	1.00 ETP
Animateurs		1.75 ETP	1.75 ETP
Animateur sportif	1.00 ETP		1.00 ETP
Éducateur Spécialisé		1.00 ETP	1.00 ETP
Aide Médico Psychologiques	1.00 ETP	4.30 ETP	5.30 ETP
Auxiliaire de vie Sociale		0.80 ETP	0.80 ETP
Infirmiers (jours & nuits)	2.00 ETP	4.70 ETP	6.70 ETP
Aides-soignants de jour	2.00 ETP	15.80 ETP	17.80 ETP
Garde-malades		1.00 ETP	1.00 ETP
Aides-soignants de nuit		2.00 ETP	2.00 ETP
Agents de service - Aide aux repas	0.64	1.40 ETP	2.04 ETP
Kinésithérapeutes		1.08 ETP	1.08 ETP
Ergothérapeute		1.00 ETP	1.00 ETP
Psychomotricien		0.40 ETP	0.40 ETP
Psychologue		0.50 ETP	0.50 ETP
Médecin généraliste	0.50 ETP		0.50 ETP
Médecin rééducateur		0.20 ETP	0.20 ETP
Secrétaire médicale		0.80 ETP	0.80 ETP
Total	10.14 ETP	46.51 ETP	56.65 ETP





ASSOCIATION FAMILIALE DES HANDICAPÉS PHYSIQUES

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE LE VILLA JOIE

120 chemin de la Couvo 01250 Saint Just

Tél: 04 74 50 30 80 Fax: 04 74 45 35 99 www.villajoie.fr

